



# Règlement 2018

---

## **Organisateur du challenge :**

Le challenge est organisé par l'asbl Athlétique Club Bertrix Basse-Semois, affilié à la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (matricule 321).



## **Comment se déroule ce challenge ?**

Le challenge se compose de 21 courses réparties du mois de mars au mois d'octobre.

Chaque course présente 2 parcours, un d'environ 5 km et un d'environ 10 km.

Parcours ouverts aussi bien aux coureurs qu'aux marcheurs.

Certaines courses prévoient aussi de courtes distances pour les plus petits, mais il n'y a pas de challenge pour eux.

Pour être classé en fin d'année, il faut avoir disputé au moins 9 épreuves. Seuls les 9 meilleurs résultats sur les 21 joggings seront comptabilisés dans le classement final.

## **Modalités pratiques :**

### Prix :

- Les inscriptions seront fixées à 4 Euros par épreuve (5 et 10 kms).

### Dossard :

- Lors de sa première participation, l'athlète remplit une fiche d'inscription. Il reçoit un dossard avec épingles, valable pour l'entièreté de la saison en cours.
- Pour la petite distance, les numéros de dossard varient de 1 à 1999.
- Pour la grande distance, les numéros de dossard varient de 2001 à 2999.
- Si un athlète alterne les 2 distances, il disposera de 2 numéros de dossard
- Seuls les athlètes portant le dossard officiel seront autorisés à prendre le départ. Ce dossard doit être affiché dans son entièreté (non replié) au-dessus de la ceinture et visible lors de l'arrivée.
- En cas de perte ou d'oubli, des dossards de remplacement seront disponibles à la table d'inscriptions moyennant le paiement de 0,50€.

### Préinscriptions :

- Jusqu'au 13 avril 2018, il est donné la possibilité à chacun de se préinscrire pour sa participation au challenge à l'adresse suivante : [jogging.acbbs.be/preinscription.php](http://jogging.acbbs.be/preinscription.php)
- Préinscription au plus tard la veille de votre participation effective.

## Récompenses :

- Dans tous les cas, des prix récompenseront tous les participants classés au classement final du challenge.
- Récompense à la fin de chaque épreuve: une coupe au premier (à la première) de chaque catégorie.
- Des prix **pourront** être attribués par tirage au sort.

## Catégories :

<b>1 KM (épreuve facultative)</b>		<b>- 12 ans</b>	
<b>5 KM</b>	<b>ANNEES</b>	<b>10 KM</b>	<b>ANNEES</b>
<b>Jeunes H</b>	2006 à 2001	<b>Seniors D</b>	2000 à 1984
<b>Jeunes D</b>	2006 à 2001	<b>Aînées D 1</b>	1983 à 1974
<b>Jun-Sen H</b>	2000 à 1979	<b>Aînées D 2</b>	1973 à 1964
<b>Jun-Sen D</b>	2000 à 1984	<b>Aînées D 3</b>	1963 et avant
<b>Vétérans H</b>	1978 et avant	<b>Seniors H</b>	2000 à 1979
<b>Aînées D</b>	1983 et avant	<b>Vétérans H 1</b>	1978 à 1969
		<b>Vétérans H 2</b>	1968 à 1959
		<b>Vétérans H 3</b>	1958 et avant

## Résultats :

- Les résultats seront toujours affichés après l'épreuve, ils seront disponibles dans les jours suivant la course sur le site internet du club ([jogging.acbbs.be](http://jogging.acbbs.be)), ils seront également affichés lors de l'épreuve suivante.
- Le classement général sera disponible à partir de la quatrième allure libre.

## Divers :

- Un même athlète peut participer aux 2 challenges mais ne sera récompensé que sur la distance où il a le meilleur classement.
- Lors de l'inscription, l'athlète doit spécifier la distance qu'il parcourra et porter au départ le dossard correspondant.
- Tout point litigieux sera tranché par le comité allure libre.

## **Internet :**

- **L'Athlétic Club Bertrix Basse-Semois met à disposition des coureurs un site internet ([jogging.acbbs.be](http://jogging.acbbs.be)) pour l'affichage des résultats, un site photos ([www.acbbs.be/photos](http://www.acbbs.be/photos)) et un groupe Facebook (Challenge allure libre des Ardennes)**

## **Remise des prix :**

---

La remise des prix du Challenge, suivi d'un souper, aura lieu fin octobre à la Cafétéria du Centre Sportif de Bertrix dès 19h30

---